

**OBJET : DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE
CSE CENTRAL**

INFORMATION-CONSULTATION DU CSEC

Plan stratégique « Réussir ensemble – Ambitions 2031 »

17 JUILLET 2026

Madame la Présidente,

Le Groupe La Poste ouvre aujourd'hui une nouvelle séquence de son histoire avec la présentation de son plan stratégique « **Réussir ensemble – Ambitions 2031** ».

La CFE-CGC accueille cette présentation avec intérêt, mais également avec attention. L'histoire récente de notre entreprise nous a appris qu'un plan stratégique ne peut être apprécié à la seule lecture des ambitions affichées. Il doit être évalué à l'aune de ses conséquences concrètes pour les femmes et les hommes qui font vivre quotidiennement le Groupe.

Les objectifs annoncés sont ambitieux : **développement des activités, renforcement des positions européennes, accélération de la transformation numérique, investissements importants et amélioration de la performance économique.**

Nous partageons naturellement la nécessité pour La Poste de poursuivre son adaptation dans un environnement marqué par la baisse structurelle du courrier, l'évolution des usages, l'intensification de la concurrence et les profondes mutations technologiques.

Mais nous rappelons qu'une stratégie ne se résume pas à des objectifs économiques. **Elle doit avant tout porter un projet d'entreprise capable de concilier performance, qualité du service public, responsabilité sociale, sociétale, environnementale et reconnaissance des collaborateurs.**

À cet égard, la véritable pierre angulaire de toute ambition stratégique demeure l'engagement des postières et des postiers. Depuis des années, ils démontrent leur capacité d'adaptation face aux transformations successives du Groupe tout en assurant la continuité du service rendu aux citoyens, aux usagers et aux clients. **Leur professionnalisme, leur sens des responsabilités et leur attachement à La Poste constituent le premier facteur de réussite du Groupe.**

Cet engagement ne peut être considéré comme acquis. Il doit être reconnu, soutenu et valorisé par des conditions de travail de qualité, des perspectives d'évolution, une juste reconnaissance des compétences et un partage de la valeur créée.



Si cette ambition stratégique ouvre des perspectives importantes, quatre conditions apparaissent néanmoins indispensables à sa réussite.

- **Préserver l'emploi** en anticipant les évolutions des métiers, en accompagnant les mobilités et en refusant que les gains de performance se traduisent par des suppressions d'emplois subies.
- **Investir durablement dans les compétences**, afin que chaque postière et chaque postier puisse bénéficier des évolutions liées à l'intelligence artificielle, à la digitalisation et aux nouveaux métiers.
- **Mieux partager la valeur créée**, en réduisant les écarts de participation et d'intéressement entre les entités du Groupe et en reconnaissant pleinement la contribution de tous.
- **Conforter La Poste SA**, qui demeure le socle du Groupe et supporte une part essentielle des missions de service public.

Par ailleurs, les orientations relatives à « l'optimisation des structures », à l'empreinte immobilière ou à la réduction des coûts de structure interrogent légitimement les salariés. Elles nécessitent une information transparente et objectivée.

La CFE-CGC demande que cette consultation permette de mesurer précisément les impacts du plan sur l'emploi, les métiers, les mobilités, les sites, l'organisation territoriale et les implantations immobilières, avec un calendrier clair et les garanties d'accompagnement associées.

Parce qu'un plan stratégique ne peut réussir sans l'adhésion des postières et des postiers qui le mettent en œuvre, la CFE-CGC participera pleinement à cette consultation afin d'enrichir ce projet et de veiller à ce qu'il conjugue ambition économique, responsabilité sociale et reconnaissance femmes et des hommes qui font la réussite du Groupe.